

Appel à candidature Directeur / Directrice de l'IAE Clermont Auvergne

Le poste de Directeur / Directrice de l'IAE Clermont Auvergne sera vacant au 1^{er} janvier 2026.

Le Conseil de gouvernance de l'IAE procédera le **02/12/2025** à l'élection du nouveau Directeur ou de la nouvelle Directrice parmi les candidatures déclarées. La date d'entrée en fonction se fera à la date du 01/01/2026.

CONDITIONS DE CETTE ÉLECTION

Conformément à l'article L.713-9 du code de l'éducation et aux statuts de l'IAE Clermont Auvergne, article 9 :

- Le Directeur ou la Directrice de l'IAE Clermont Auvergne est élu·e pour une durée de cinq ans, renouvelable une fois ;
- Il ou elle est choisi·e parmi les enseignants ayant vocation à enseigner à l'IAE Clermont Auvergne qui auront déposé leur candidature ;
- Le Directeur ou la Directrice de l'IAE Clermont Auvergne est élu·e par l'ensemble du Conseil de gouvernance, à la majorité absolue de ses membres lors des deux premiers tours de scrutin et à la majorité relative au troisième tour.

CANDIDATURES

Les actes de candidatures, et les professions de foi éventuelles, doivent être adressées ou déposées auprès de la responsable administrative de l'IAE Clermont Auvergne, au plus tard le 18/11/2025 à 16h00.

Une copie de l'acte de candidature devra être adressée au Président de l'Université.

Clermont-Ferrand, le 16/07/2025,



Président,
Mathias Bernard